

**l'agriculteur normand**

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 14 septembre 2021

#### **JUSTIFICATIF DE PARUTION**

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 70559393

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/70559393>

Cette annonce a été mise en ligne le 16 septembre 2021 sur Agriculteur Normand-web

Pour le département : 14-CALVADOS

**LEXIOME AVOCAT**

3 Rue de la Porte Baron - 49300 CHOLET

[www.lexiomeavocat.fr](http://www.lexiomeavocat.fr)

Avis de constitution

**VAL**

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 6 Place du 6 juin 14470

**COURSEULLES SUR MER**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURSEULLES SUR MER (14) du 23 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : VAL. Siège : 6, Place du 6 juin - 14470 COURSEULLES SUR MER. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 5 000 euros. Objet : - La prise de participations dans toutes sociétés par tous moyens et gestion desdites participations ; - L'acquisition, la gestion et la cession de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ; - Toutes missions d'assistance et prestations de tous services à ces sociétés, notamment dans les domaines financier, administratif, comptable et gestion ; - La mise en ½uvre de la politique générale du groupe et l'animation de la politique économique et des objectifs des sociétés contrôlées. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Valentin PLISSON, demeurant 6, Place du 6 juin - 14470 COURSEULLES SUR MER.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN.